

Dossier de presse

Suivi des Accords de Guyane

le 18 septembre 2017



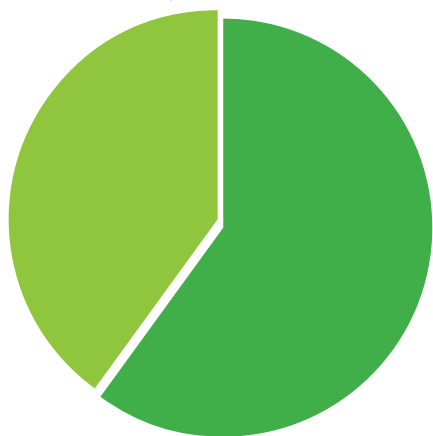
Six mois après les manifestations et la signature d'un protocole d'accord publié au journal officiel, et après une première réunion du comité national de suivi de ces accords à Paris, je suis aujourd'hui en Guyane. Je viens rendre compte à ses habitants de l'avancement des engagements de l'État. C'est le rendez-vous de la parole tenue. 100% des 30 mesures du plan d'urgence Guyane sont engagées. 77% sont d'ores et déjà mises en œuvre. Les comités de suivi des ateliers sectoriels qui constituent le second volet des accords de Guyane se sont réunis à Cayenne. Je salue le travail des acteurs, les progrès enregistrés dans le cadre d'ateliers qui concernent l'avenir des Guyanais. Sur ce volet, 68 % des 164 mesures sont d'ores et déjà engagées, les autres nécessitant des travaux ou des analyses complémentaires.

Ce nouveau point d'étape marque la détermination de l'État à tenir ses engagements.

J'ai souhaité que ma venue ne se limite pas à un bilan comptable des accords. Cette visite, que les circonstances dramatiques aux Antilles m'obligent à écourter, est une occasion d'aller à la rencontre des Guyanais et de la Guyane. C'est l'occasion de nous tourner vers l'avenir, pour faire de la Guyane un territoire de développement et de progrès.

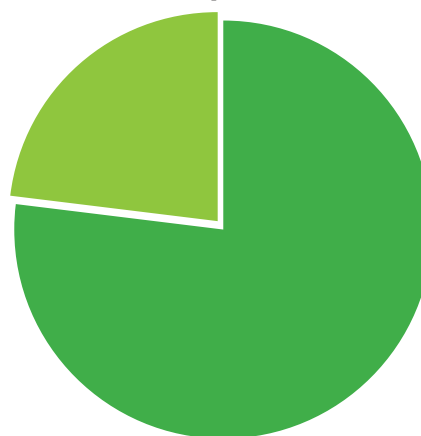
Annick Girardin,
Ministre des outre-mer

État d'avancement des mesures du PUG
au 4 juillet 2017



Mesures engagées 40%
Mesures mises en oeuvre 60%

État d'avancement des mesures du PUG
au 12 septembre 2017



Mesures engagées 23%
Mesures mises en oeuvre 77%



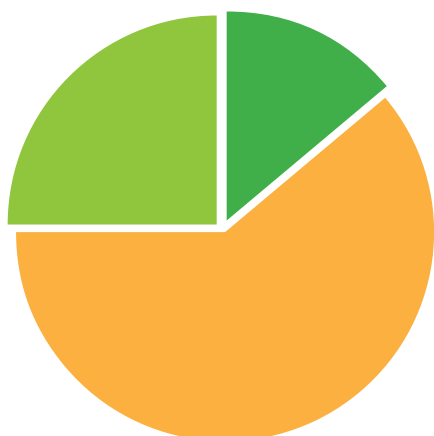
États d'avancement des mesures des accords sectoriels

Détail des mesures par atelier

Ateliers de travail	Mesures mises en œuvre	Mesures Engagées	À l'étude	TOTAL
1 - Agriculture	7	2	4	13
2 - Architecture	2	5		7
3 - Bois	1	2	3	6
4 - BTP	1	5	4	10
5 - Communautés	1	6	12	19
6 - Economie	7	5	6	18
7 - Éducation routière	1	4		5
8 - Énergie		4		4
9 - Mines		4	2	6
10 - Pêche	5	9	3	17
11 - Petite enfance	1	7	2	10
12 - Sécurités -Justice	5	3	4	12
13 - Tourisme	1	2	3	6
14 - TPE		2	8	10
15 - Transports	6	9	2	17
16 - Éducation (hors At.)	2	2		4
17 - Santé (hors At.)				
TOTAL	40	71	53	164

Évolution de la mise en œuvre des mesures

Avancement des mesures des ateliers
au 4 juillet 2017



■ Mesures mises en œuvre 14%
■ Mesures engagées 25%
■ À l'étude 61%

Avancement des mesures des ateliers
au 15 septembre 2017



■ Mesures mises en œuvre 25%
■ Mesures engagées 43%
■ À l'étude 32%

Renforcement des effectifs de sécurité

Un escadron supplémentaire de gendarmerie mobile est désormais durablement affecté en Guyane. Par ailleurs, l'arrivée de l'ensemble des renforts de police et de gendarmerie prévus pour 2017 est intervenue. Le nombre de réserviste est quant à lui passé de 200 à 290. Ces accroissements d'effectifs sont à mettre en perspective avec la mise en place d'une ZSP à Saint Laurent du Maroni, et avec l'action menée au niveau diplomatique avec les pays frontaliers de la France dans cette région.



Modernisation du réseau routier

Qu'il s'agisse des travaux relatifs au pont du Larivot, à la RN1 entre Cayenne et Macouria ou à la RN2 entre Cayenne et Matoury, l'ensemble des projets font actuellement l'objet des études préalables nécessaires au démarrage des opérations. Les financements correspondants ont tous été programmés, soit dans le cadre du CPER actuel complété par la signature d'un avenant le 26 juillet 2017, soit dans la perspective des contrats à venir. Ces trois mesures seront donc financées à hauteur de 300 millions d'euros.



Amélioration des infrastructures de santé

L'État investit et développe les infrastructures sanitaires en Guyane. Concernant le CHAR, un plan d'investissement d'urgence de 21,5 M€, est engagé depuis le mois de novembre 2016.

Un programme pluriannuel d'investissement à hauteur de 60 M€ complètera la modernisation de l'hôpital. Concernant le CHOG, le nouveau bâtiment sera livré au premier semestre 2018. Enfin, le projet de cession du CMCK a été définitivement abandonné, au profit du projet de création d'un établissement public de santé (EPS) autonome, qui pourrait voir le jour au 1^{er} janvier 2018.



Développement des CDPS

Les Centres délocalisés de prévention et de soins (CDPS) font l'objet d'une opération d'investissement d'ampleur. Après la construction du centre de Grand-Santi qui devrait être opérationnel prochainement, les reconstructions des centres de Camopi sur l'Oyapok et d'Apatou sur le Maroni sont validées. Un hôtel hospitalier élaboré en concertation avec les représentants des populations autochtones, d'une capacité de 25 places est validé, de même qu'un centre logistique dédié. Sa construction sur le site du CHAR devrait rapidement débiter.



Construction d'internats d'excellence

La situation de l'éducation en Guyane est caractérisée par une forte pression démographique. Le redéploiement de 25 millions d'euros supplémentaires par le commissariat général à l'investissement pour la construction d'internats vise à répondre aux besoins des populations en matière d'éducation. Plusieurs internats d'excellence verront ainsi le jour ou seront agrandis à Maripasoula, Saint-Georges, Saint-Laurent-du-Maroni, Remire-Montjoly ainsi qu'à Mana.



Développement du territoire

La mise en valeur et le développement de la Guyane ont fait l'objet de plusieurs engagements mis en œuvre comme le financement d'un plan de communication exceptionnel pour le tourisme en Guyane, l'assouplissement des règles de contrôle des aides à l'installation des jeunes agriculteurs, ou encore l'accélération des démarches auprès de la commission européenne afin d'assouplir les règles relatives aux possibilités de renouvellement des flottes de pêche.



Service de presse

Annick Girardin : 01 53 69 26 74
Twitter : @AnnickGirardin - @loutremer
Facebook : @annickgirardin.fr - @lesoutremer
MOM Service presse 15/09/2017